

LE SEPT MAI DEUX MIL DIX, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE, EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE Mme DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : D. HERPIN-POULENAT, M. COTILLON, D. BARBIER, Y. POTTIER, I. LEPICIER, F.VIEILLARD, X. MARTIN, A. DEVISME, F. CARDOSO, T.DUBOIS. T. GARDIE, D.DUFOURMANTEL, E. FREMONT.

ABSENTS EXCUSES : E. HELLOT, A.DEVISME, E. DULUC.

PROCURATIONS : E.HELLOT donne procuration à D. HERPIN-POULENAT
A. DEVISME donne procuration à M. COTILLON

SECRETAIRE : D. BARBIER

Date de convocation : 7/05/2010
Date d'affichage : 30/04/2010

Nombre de conseillers	
En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	14

Après lecture du procès verbal de la dernière séance de Conseil municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité puis signé.

Mme le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les deux conventions liant la commune avec le Foyer rural d'une part et avec le club de Tennis d'autre part

1-CONVENTION BUVETTE

Mme le Maire rappelle aux conseillers la demande de M. Jean-Jacques Albold concernant l'installation d'une crêperie ambulante sur la partie communale des Bords de Seine à Vétheuil ; elle demande l'accord des conseillers sur ce point et propose, s'ils sont favorables, qu'une convention d'occupation temporaire du domaine public soit signée avec le commerçant. Les conseillers proposent plusieurs modifications concernant diverses dispositions : les dates et jours d'ouverture, les horaires, ainsi que les exceptions pendant lesquelles le commerce de M. Albold ne pourra être installé, le droit de terrasse, etc....

Mme le Maire propose aux conseillers de l'autoriser à signer la convention sur ces nouvelles bases.

Le Conseil à l'unanimité accepte l'installation de la crêperie ambulante et autorise Mme le Maire à signer la convention.

Mme le Maire demande également au Conseil de l'autoriser à signer d'une part la convention d'objectifs et financière entre la commune et le Foyer rural et d'autre part celle avec le Tennis club de Vétheuil mentionnant la participation de l'association aux remboursements de l'emprunt que la commune a contracté pour la réfection des courts de tennis.

Les conseillers autorisent Mme le Maire à signer ces deux autres conventions.

2- DEMANDE DE SUBVENTION PNR ECLAIRAGE INTERIEUR DE L'EGLISE

Mme le Maire informe les conseillers qu'afin d'améliorer l'éclairage intérieur de l'église Notre-Dame de Vétheuil, mais aussi afin de mettre en valeur certains objets, un devis a été demandé à l'entreprise Raoult qui a connaissance du système existant et particulièrement de celui de l'alarme de l'édifice.

Le montant des travaux s'élève à 8980 € HT soit 10740.08 € TTC.

Mme le Maire propose aux conseillers de solliciter une aide du Parc Naturel Régional du Vexin afin d'aider la commune dans cette démarche.

Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition et autorise Mme le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier et dit que les crédits sont inscrits au budget 2010.

3- DEMANDE DE SUBVENTION PNR BALAYEUSE

Dans le cadre de la gestion différenciée, et suite à une démonstration en mars dernier d'une balayeuse/ramasseuse, Mme le Maire explique aux conseillers la nécessité pour la commune de Vétheuil de s'équiper de ce matériel.

En effet, il s'agit d'un accessoire adaptable sur le tracteur, qui enlèvera les mauvaises herbes qui poussent dans des endroits inaccessibles (entre les pavés), mais aussi le sable, la boue etc... Ceci toujours dans un souci de protection de l'environnement, puisque il n'y aurait donc plus d'utilisation de produits phytosanitaires grâce à cette balayeuse.

Les conseillers s'interrogent sur les deux types de balais proposés : balai en polypropylène ou en fil d'acier.

Il semble que la brosse en polypropylène soit très efficace pour les passages à effectuer mais un balai acier peut également être posé.

Mme le Maire propose de solliciter le Parc Naturel Régional du Vexin afin d'aider la commune dans cet achat de matériel.

Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition et autorise Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier et dit que les crédits sont inscrits au budget 2010.

4- AVENANT GITE

Mme le Maire informe les conseillers de l'augmentation de prix du marché de travaux de la réhabilitation du presbytère en gîte qui passe de 350 000 € HT à 407 301 € HT. Les honoraires de l'architecte étant calculés en pourcentage du prix du montant total des travaux, ceux-ci s'en trouvent donc modifiés et un avenant est donc nécessaire.

Mais compte tenu du taux d'augmentation, la commission d'appel d'offre devra se réunir prochainement avant que le Conseil municipal ne prenne sa décision.

5-BALADOBUS

Mme le Maire informe les conseillers que le PNR propose de faire découvrir les sites touristiques du Vexin par la mise en place du Baladobus.

Le Baladobus est un bus qui assure des navettes entre Cergy-Pontoise et diverses communes du Val d'Oise le dimanche du 2 mai au 26 septembre 2010.

Ces itinéraires permettent aussi d'accéder à prix préférentiels aux divers événements se déroulant dans la région ainsi qu'aux points de départ des randonnées.

Mme le Maire propose aux conseillers de l'autoriser à signer la convention Baladobus avec le PNR, qui implique une contribution communale de 200 €.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et dit que les crédits seront inscrits au budget 2010.

6-PHOTO PNR

Mme le Maire informe les conseillers que le PNR propose, à l'occasion de la Fête du Parc 2010 qui aura lieu le 6 juin prochain au château de Jambville, une exposition intitulée 99 photos, 99 communes, 99 actions.

Pour ce faire le PNR demande à chaque commune une photo illustrant une action de mise en œuvre en matière de biodiversité dans celle-ci.

Le PNR prendra à sa charge la réalisation des panneaux et leur installation, le coût global par photo étant de 170 €. Une contribution financière de 100€ est demandée aux communes pour l'impression au format 60x80 sur toile. La photo sera restituée à la commune après la Fête du Parc.

Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition, autorise Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier et dit que les crédits sont inscrits au budget 2010.

7-SYNDICAT DE TRANSPORTS RIVE DROITE-VEXIN

Le Comité syndical du STRDV s'est prononcé le 10/03/2010 favorablement pour le retrait des communes de Villers-en-Arthies, de Chaussy et de Vienne-en-Arthies.

Mme le Maire propose aux conseillers de se prononcer à leur tour sur ce retrait.

Le Conseil municipal en accord avec l'avis du Comité syndical du 10/03/2010 accepte à l'unanimité le retrait du S.T.R.D.V. des communes de Villers-en-Arthies, de Chaussy et de Vienne-en-Arthies.

Mme le Maire apporte une précision concernant la commune de Vétheuil qui a elle-même demandé son retrait du syndicat mais qui à ce jour n'a pas obtenu de réponse favorable faute de réponse des autres communes sollicitées.

8-CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES 2010

PARTICIPATION COMMUNALE CARTES DE TRANSPORTS OPTILE ET IMAGINE'R

Madame le Maire rappelle les deux formules d'abonnement existantes et le taux de participation de la commune :

Carte OPTILE : participation de la commune à hauteur de 50 % de son coût.

Carte IMAGINE'R : participation de la commune à hauteur de 50 % du coût de la carte Optile .

En outre, il est indiqué que :

- la carte peut être payée par prélèvement mensuel (10 mensualités)
- la carte Imagine'R est valable le week-end, les jours fériés et durant les vacances dans toute l'Ile-de-France.
- La participation de la commune ne vaut que pour les collégiens et les lycéens.
- Il n'y aura pas de remboursement à posteriori.
- Les dossiers de demande de cartes Optile ou Imagine'R seront à retirer en mairie, pour les personnes qui ne les auraient pas reçus.
- Par ailleurs, le conseil rappelle que le C.C.A.S. peut aider les familles en difficulté.

Le conseil approuve ces mesures à l'unanimité et dit que ces crédits sont inscrits au budget 2010.

9-FOND D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Mme le Maire expose aux conseillers qu'un agent communal, actuellement en congé longue maladie, souhaiterait effectuer un bilan de compétences, puisqu'il ne peut plus exercer ses fonctions sur son poste.

Le FIPHFP prendra en charge le coût du bilan dont les devis présentent un montant d'environ 1500 €.

Les conseillers acceptent à l'unanimité cette proposition et souhaitent rencontrer les intervenants des sociétés ayant soumis un devis.

10-QUESTIONS DIVERSES

10-1 Demande de local commercial

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un commerçant souhaitant ouvrir une épicerie fine – traiteur a sollicité l'aide de la commune pour trouver un local. Il a visité l'actuelle location de l'O.N.C.F.S dont le bail se termine fin mai 2010, local qui correspond à sa demande.

Cependant aucune réponse ou accord n'a été donné ; Mme le Maire demande l'avis des conseillers sur ce sujet.

Les conseillers sont favorables à cette demande, une commission composée de Messieurs Cotillon et Vieillard et de Madame Barbier recevra le commerçant et étudiera les modalités de mise à disposition du local.

10-2 PNR Journées du Patrimoine « l'Eau d'autrefois à Vétheuil »

Dans le cadre des journées du Patrimoine prévues le 19 septembre prochain, le PNR organise avec le concours de M.B Vieillard une journée autour du thème de l'eau d'autrefois à Vétheuil. Afin de mettre en place cette journée une rencontre est prévue avec celle-ci.

10-3 Foyer rural choix de scénario/MARPA

La MARPA sera évoquée lors de la prochaine commission communale courant juin 2010 ainsi que le choix du scénario retenu pour l'étude de faisabilité du foyer rural de Vétheuil.

10-4 Bords de Seine

T. Dubois explique aux conseillers le déroulement des travaux d'aménagement prévus sur les Bords de Seine :

Ces travaux se pratiqueront en 3 phases :

1^{ère} phase :

Aménagement d'une petite noue et d'une passerelle, ainsi que des berges avec végétalisation autour du ponton.

Un emplacement sera prévu pour ne pas gêner les pêcheurs.

Phase 2 : (en septembre)

Sur la partie butte, création d'un verger de 9 arbres (cerisiers haute tige achetés par le PNR)

Mise en place de potelets et bancs en pierre (environ 7) en alternance entre les arbres.

Phase 3 :

Gestion différenciée de l'espace vert par une tonte en fauchage.

L'opération phase 1 pourra être lancée dès le mois de juin 2010, les subventions ayant été accordées par le PNR. La phase 3 est déjà en service.

T. Dubois propose également qu'une journée de nettoyage du village soit à nouveau organisée.

10-5 Dématérialisation des marchés publics

D. Dufourmantel explique que le CIG organise un groupement de commandes pour la dématérialisation des marchés publics, ce qui permettrait de bénéficier d'un site spécialisé où les entreprises intéressées pourraient directement télécharger les documents nécessaires.

10-6 Gymnase de Bray-Lû

D. Dufourmantel après avoir assisté à la dernière réunion du syndicat du gymnase, informe les conseillers que le dossier est en préparation pour les demandes de subventions, qu'un avenant de transfert au syndicat sera nécessaire puisqu'à l'époque le dossier avait été constitué par la commune de Bray-Lû.

10-7 Branchements plomb

M. Cotillon fait part aux conseillers d'un courrier adressé à M Arnal, Président du Conseil général, concernant une demande subvention de la commune pour terminer la dernière tranche des branchements en plomb.

A ce jour, la réponse du Conseil général n'est pas encore parvenue en Mairie.

10-8 Travaux église Notre-Dame de Vétheuil

Le dossier des travaux de restauration des couvertures et consolidation de l'arc-boutant de l'église Notre-Dame de Vétheuil a obtenu une dérogation pour le démarrage des travaux en anticipation de la signature du contrat de contractualisation.

Mme le Maire précise qu'une lettre d'intention concernant les demandes de subventions de la commune est adressée à M. Arnal.